

Sujet : MITON Alain demande : Saint-Raphaël Concession de la plage d'Arène Grosse
Date : Tue, 21 Mar 2023 16:14:11 +0100

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-après ma contribution à l'enquête publique de mars 2023 sur la concession de la plage d'Arène Grosse à Saint-Raphaël, dans le quartier de Boulouris.

Le point de vue que j'exprime porte sur le principe même de la concession, du lot 1 (location de matelas / parasols) et du lot 2 (terrasse à usage du club de plongée).

Mon point de vue diffère sensiblement selon les lots en question.

Concernant le lot 2 (terrasse du club de plongée), j'estime que le club de plongée préexistant sur le site constitue en soi un service rare qui est peu répandu sur le littoral est-varois, un service qui est appréciable (il permet une pratique récréative originale et « douce » de découverte de la mer) et largement accessible au public (résidents ou visiteurs du territoire). Il est pour moi clairement d'intérêt général.

En conséquence, je suis favorable sur le principe d'une concession pour l'aménagement d'une terrasse démontable du club de plongée.

Concernant le lot 1 (location de matelas / parasols), mon point de vue est plus circonspect. Deux critères de jugement me semblent essentiels. La concession apporterait-elle une réelle valeur-ajoutée par rapport à l'offre de services de même nature préexistante sur le site ? La concession est-elle compatible avec son site d'insertion, la plage d'Arène Grosse dans sa configuration spatiale et dans son usage actuel et futur ?

Concernant le premier critère de jugement, il importe de raisonner au-delà de la plage d'Arène Grosse, en intégrant dans la réflexion le site immédiatement jouxtant et facilement accessible à pied de la plage de la Tortue. Dans l'ensemble de cette séquence spatiale, il existe déjà plusieurs établissements de restauration disposant d'espaces extérieurs, notamment sur Arène Grosse. Sur la plage de la Tortue, il existe déjà deux établissements disposant sur la plage même de terrasse

et de service de location de matelas / parasols. J'estime donc que la concession du lot 1 n'apporterait pas de véritable valeur-ajoutée par rapport à l'offre de services existante.

Concernant le deuxième critère de jugement, il convient de noter que l'espace plagique d'Arène Grosse est de taille restreinte, notamment dans sa profondeur. On assiste par ailleurs depuis un certain temps à un retrait important du trait de côte, dont tout laisse à penser qu'il s'amplifiera à l'avenir avec l'impact du dérèglement climatique sur l'élévation du niveau de la mer, ce qui réduira encore davantage l'espace de la plage d'usage libre et gratuit, pour les résidents comme pour les visiteurs du territoire.

En conséquence, j'estime que la concession du lot 1 est peu compatible avec le devenir désirable de la plage d'Arène Grosse et plus largement du littoral raphaëlois.

Bien cordialement

Alain Miton

Résident du quartier de Boulouris, Ingénieur-Urbaniste & Sociologue

Saint-Raphaël, le 21 mars 2023

Profil : particulier

Nom : MITON

Prénom : Alain

Adresse postale :

Code postal : 83700

Ville : SAINT-RAPHAEL

Téléphone :

Télécopie :